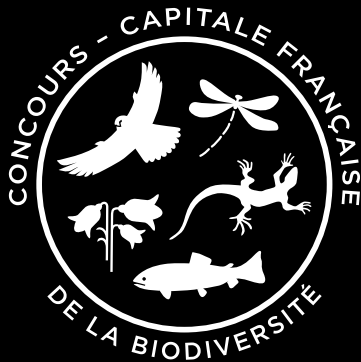


# Concours Capitale française de la biodiversité 2024

# Sept territoires récompensés sur le thème « Sobriété et biodiversité »



**DOSSIER DE  
PRESSE**



# Sommaire

Le concours Capitale française de la biodiversité	4
Palmarès de la 13 <sup>e</sup> édition du concours Capitale française de la biodiversité sur le thème « Sobriété et biodiversité »	6
Capitale française de la biodiversité 2024	6
Meilleure commune pour la biodiversité 2024 (Catégorie - de 2 000 habitants)	7
Meilleure commune pour la biodiversité 2024 (Catégorie - de 20 000 habitants)	8
Meilleure commune pour la biodiversité 2024 (Catégorie - de 100 000 habitants)	9
Meilleure commune pour la biodiversité 2024 (Catégorie + de 100 000 habitants)	10
Meilleure intercommunalité pour la biodiversité 2024	11
Mention spéciale « Alimentation & biodiversité »	12
Et après ?	14

# Le concours Capitale française de la biodiversité

À l'heure où la biodiversité connaît une érosion sans précédent, la mobilisation des territoires est un jalon essentiel dans la reconquête du vivant. Depuis 2010, le concours Capitale française de la biodiversité vise à la fois à identifier, valoriser et diffuser les bonnes pratiques des collectivités en faveur de la biodiversité. En 2024, les participants ont concouru sur la thématique « Sobriété & Biodiversité ».

## Qu'est-ce que le concours Capitale française de la biodiversité ?

Ouvert à toutes les communes et intercommunalités françaises, le concours Capitale française de la biodiversité représente l'opportunité de **mettre en lumière des actions exemplaires réalisées dans les territoires**. Ce concours est organisé par l'Office français de la biodiversité, Plante & Cité ainsi que les Agences régionales et collectifs pour la Biodiversité, avec la participation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema),

et avec le soutien du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Au-delà de la valorisation des lauréats, ce dispositif est **un outil majeur de sensibilisation, de formation et d'animation territoriale** pour encourager et accompagner la mise en œuvre d'actions bénéfiques à la biodiversité. En proposant chaque année un thème différent, ce concours permet de publier des recueils thématiques annuels, inventaires d'actions exemplaires inspirants pour toutes les collectivités. Des ateliers collectifs, webinaires,

interventions dans le cadre de colloques thématiques et visites de terrain sont également organisés toute l'année et sur l'ensemble du territoire. Ces actions favorisent la montée en compétences, le partage de bonnes pratiques et les échanges entre les acteurs locaux, qu'ils soient élus ou techniciens au sein des collectivités.

Cette année, le thème proposé est « Sobriété & Biodiversité ».

### Une 13<sup>e</sup> édition sous le signe de la sobriété

L'effondrement du vivant est la conséquence dramatique de l'intensification des activités humaines. Forts de ce constat, les organisateurs du concours ont cherché à **valoriser les collectivités qui ont fait le choix de pratiques sobres**. Depuis la création du concours en 2010, ce sont près de 70 collectivités qui ont été distinguées.

**En 2024, sept communes et intercommunalités françaises sont récompensées.** Limiter l'artificialisation ou la pollution lumineuse, gérer moins intensivement des espaces verts ou naturels, protéger les rivières et zones humides ou encore favoriser une agriculture bio locale : ce sont les actions des communes d'Aureille, Montbazin, Mouans-Sartoux, Saint-Médard-en-Jalles, Nantes, de la communauté de communes du Pays Fléchois, et enfin de la communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges élue Capitale française de la biodiversité 2024.

**Ce palmarès a été établi par le Comité scientifique et technique du concours, réuni le jeudi 4 juillet 2024, sur la base de 10 visites de terrain sélectionnées parmi 50 candidatures déposées.**

[Voir la composition du Comité](#)



# Palmarès de la 13<sup>e</sup> édition du concours Capitale française de la biodiversité sur le thème «Sobriété et biodiversité»



## Capitale française de la biodiversité 2024

*La communauté de communes  
Bruyères Vallons des Vosges  
(15 116 hab., Vosges)*

La communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges agit résolument pour la **sobriété lumineuse** afin de restaurer une trame noire favorable au cycle de vie des espèces nocturnes : amphibiens, chauves-souris, rapaces et papillons de nuit. Le travail de connaissance naturaliste et de modélisation permet d'informer et de mobiliser les communes et acteurs du territoire pour réduire fortement la pollution lumineuse due à l'éclairage public et privé, par une politique ambitieuse. De nombreux travaux, souvent participatifs, sont menés pour restaurer les milieux naturels indispensables à ces espèces

nocturnes : création de mares et de crapaudromes<sup>1</sup> pour les amphibiens, identification et préservation de gîtes dans le bâti pour les chiroptères et les oiseaux, travail avec les agriculteurs pour la restauration des réseaux de haies et le maintien des prairies, renforcement de la ripisylve, etc. Ces actions s'accompagnent d'une politique d'éducation à la nature originale avec la création d'escape games sur les tourbières ou la Mulette perlière, de jeux de type « carte aux trésors » à vélo, de stages sport-nature pour les adolescents, ou encore de kermesses sur la biodiversité dans les établissements pour personnes âgées et dépendantes avec les résidents et leurs familles.

[> En savoir plus](#)

<sup>1</sup> Dispositif de protection des grenouilles et crapauds permettant de leur faire traverser une route en toute sécurité.



*La sobriété lumineuse permet de protéger la faune nocturne. Des ateliers participatifs permettent de sensibiliser la population et d'offrir des habitats de substitution, ici des gîtes à chiroptères. © CCB2V*

*Le sylvopastoralisme permet à la fois de prévenir le risque d'incendie et de protéger la biodiversité.  
© Jean-Michel Pertuit*

## Meilleure commune pour la biodiversité 2024

*Catégorie - de 2 000 habitants*

### Aureille

*(1 541 hab., Bouches-du-Rhône)*

Pour **prévenir les feux de forêt** tout en maintenant des milieux ouverts indispensables pour de nombreuses espèces végétales et animales patrimoniales, la commune d'Aureille bénéficie d'un ambitieux plan de gestion qui couvre la majeure partie de son territoire. C'est le Parc naturel régional des Alpilles, dont elle est membre, qui en assure le pilotage avec ses partenaires techniques (CERPAM, CRPF). Un ensemble de mesures sobres et peu coûteuses (broyage mécanique, pâturage extensif, semis pour régénérer certains espaces) garantit le bon équilibre entre préservation de la biodiversité, maintien des usages comme la chasse et l'exploitation forestière, et la lutte contre les incendies qui est une préoccupation majeure dans les garrigues et forêts méditerranéennes.

[> En savoir plus](#)







*Sortie scolaire dans la garrigue, un milieu aussi riche en biodiversité que fragile et menacé.*

© Gilles Lecuir

## Meilleure commune pour la biodiversité 2024

*Catégorie - de 20 000 habitants*

### Montbazin

*(2 928 hab., Hérault)*

Depuis 2020, la commune a décidé un gel de l'ensemble des opérations d'urbanisme programmées jusqu'alors, afin de se donner le temps de connaître précisément la biodiversité locale grâce à un Atlas de la biodiversité communale avec le CPIE du bassin de Thau. Les garrigues et pelouses sèches méditerranéennes sont apparues comme les milieux à protéger et restaurer en priorité, d'une part face à la menace de l'artificialisation par l'urbanisation et la cabanisation, d'autre part du fait de la fermeture des milieux par manque d'activité pastorale. Grâce au soutien financier de l'ensemble des partenaires institutionnels, elle a défini sa trame verte et bleue mais aussi sa trame noire, réalisé un diagnostic agroécologique du territoire et lancé une étude en vue d'atteindre le **zéro artificialisation nette** dans son futur Plan local d'urbanisme, dont le pilotage du groupement a été confié à un écologue. Elle mène enfin une politique d'acquisition foncière conjointe avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie.

[> En savoir plus](#)



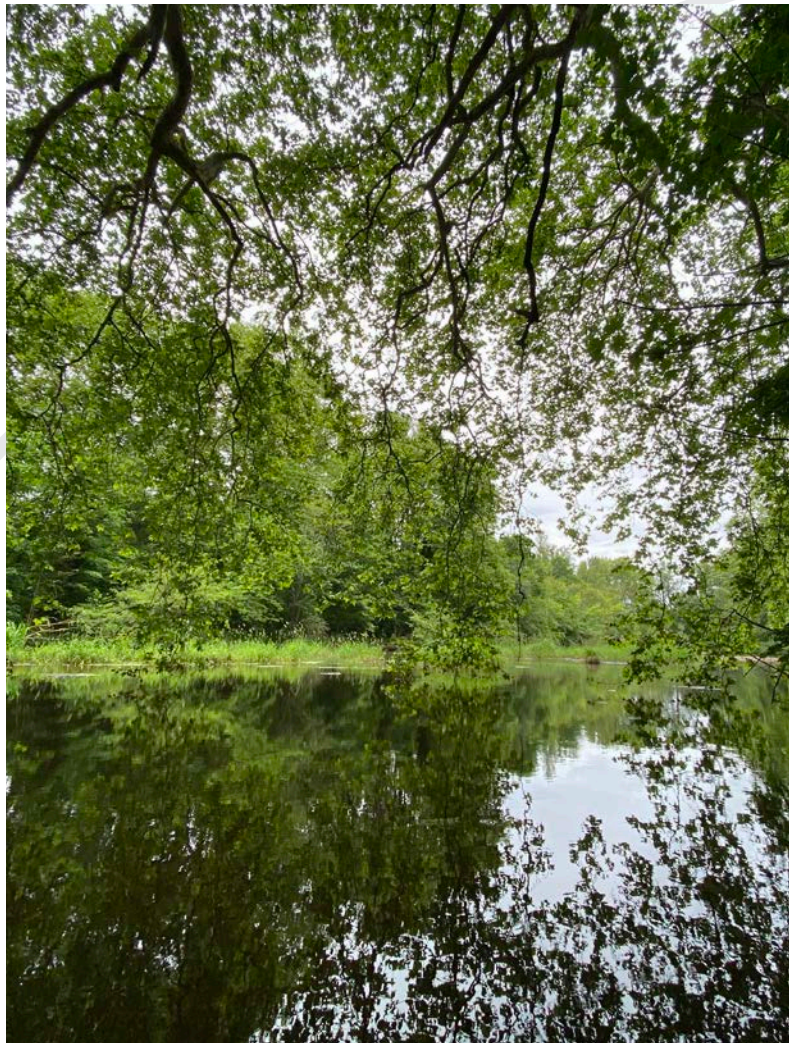
## Meilleure commune pour la biodiversité 2024

Catégorie - de 100 000 habitants

**Saint-Médard-en-Jalles**  
(30 547 hab., Gironde)

Dans un contexte de forte pression foncière de l'agglomération bordelaise, la commune a construit avec le Département de la Gironde et l'ensemble des parties prenantes une zone de préemption des Espaces naturels sensibles qui couvre désormais près du tiers du territoire et permet protection et acquisitions foncières de milieux naturels à enjeux, dont certains étaient jusque-là destinés à l'urbanisation. La commune applique donc une politique de **sobriété foncière**, éclairée par une connaissance naturaliste précise, nourrie par des écologues en interne et des partenaires associatifs et institutionnels. Elle permet de plus l'ouverture au public de nouveaux espaces verts de proximité, comme les sites Dupérier ou Bourdieu.

[> En savoir plus](#)



*La définition participative d'un large périmètre de préemption au titre des Espaces naturels sensibles permet de protéger de l'urbanisation des zones naturelles, comme ici la presqu'île Dupérier.  
© Marc Barra*

*Un « Coup de pousse » à la nature,  
ici en conservant un arbre mort en  
place, habitat favorable au cycle de  
vie de nombreuses espèces.  
© Ville de Nantes*

## Meilleure commune pour la biodiversité 2024

*(catégorie + de 100 000  
habitants)*

### Nantes

*(323 204 hab., Loire-Atlantique)*

Comme la plupart des grandes villes françaises, Nantes doit conjuguer la création de logements, de services et d'activités tout en évitant l'étalement urbain dans les campagnes périphériques et en garantissant le maintien et la création d'espaces verts nécessaire au bien-être des citoyens. Son plan « Pleine terre » entend y contribuer en désimperméabilisant et renaturant 14 ha de surfaces bitumées ou bétonnées d'ici 2026. Héritière d'une riche tradition botanique et horticole, la Ville crée des **« Oasis de biodiversité »** au sein de ses espaces verts à toutes les échelles, pour accueillir la flore, la fonge et la faune sauvages. La forme de ces aménagements, réfléchi avec l'appui d'une équipe d'écologues et de naturalistes en interne et de leurs partenaires spécialisés,



varie en fonction de chaque site et de son contexte : zones en libre évolution, pâturage, restauration de ripisylve, végétalisation d'espaces minéraux, radeaux végétalisés low-tech sur canal, pré-verger, etc. En complément de la programmation de 50 oasis à créer d'ici la fin du mandat, les 25 équipes de jardiniers sont engagées dans la réalisation d'au moins une action « Coup de pousse » chaque mois, grâce à un guide qui décrit un large panel de solutions simples que chacune d'entre elles peut mettre en œuvre pour favoriser la biodiversité.

[> En savoir plus](#)





*Le Marais de Cré présente une mosaïque de milieux humides : des prairies et leurs ourlets arbustifs, la ripisylve du Loir qui la traverse, et un boisement alluvial. © Jonathan Flandin*



## Meilleure intercommunalité pour la biodiversité 2024

**La communauté de communes du Pays Fléchois**  
(26 917 hab., Sarthe)

Le Pays Fléchois alloue des moyens importants à la biodiversité, avec un service Patrimoine naturel de sept agents et des partenariats forts et de longue date, comme avec le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir et le Conservatoire d'espaces naturels des Pays-de-la-Loire. Gestionnaire de la réserve naturelle régionale du Marais de Cré, la collectivité met en place un large panel des **bonnes pratiques d'entretien sobre** des zones humides, par le pastoralisme et le réemploi sur place de tous les matériaux issus des opérations d'entretien. Elle assure aussi auprès d'un public varié comprenant les personnes à mobilité réduite la valorisation et la découverte de ces milieux indispensables pour la faune et la flore mais aussi très importants pour le cycle de l'eau.

[> En savoir plus](#)



*La régie agricole municipale et la Maison de l'Éducation à l'alimentation durable contribuent à transformer concrètement l'impact de l'alimentation sur les milieux naturels, qu'ils soient locaux ou plus lointains. © Gilles Lecuir*

## Mention spéciale « Alimentation & biodiversité »

*Mouans-Sartoux*

*(10 531 hab., Alpes-Maritimes)*

Depuis plus de 15 ans, la commune anime un projet politique structurant autour de l'alimentation bio locale, au travers de deux outils originaux, performants et complémentaires. La régie agricole municipale fournit les légumes pour la restauration collective en complément des producteurs locaux, la ville s'empare ainsi du **circuit-court**, et la Maison de l'Éducation à l'alimentation durable forme tous les publics à une alimentation saine, à faible empreinte écologique, et en lien avec la protection des terres agricoles, de la flore et de la faune sauvage. Un projet qui percole dans toute la commune, avec de nombreux jardins partagés ou familiaux, qui inspire et qui essaime en France et en Europe.

[> En savoir plus](#)





## Et après ?

Un recueil d'une soixantaine d'actions exemplaires illustrant le thème « Sobriété & Biodiversité » et issues des collectivités participantes, sera publié à l'automne 2024.

[> Voir les recueils d'actions des éditions précédentes](#)

Cinq ateliers de témoignages et de partage d'expériences des lauréats et participants de cette édition 2024 du concours Capitale française de la biodiversité seront proposés dans le cadre du 4e colloque national des [Atlas de la biodiversité communale](#) qui se déroulera du 5 au 7 novembre à Strasbourg.

L'édition 2025 du concours Capitale française de la biodiversité ouvrira cet automne : communes et intercommunalités françaises seront invitées à candidater jusqu'au 28 février 2025 sur [www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr) afin de faire connaître et valoriser leurs réussites autour du thème « Culture(s) & biodiversité ».

Le concours Capitale française de la Biodiversité est organisé par l'Office français de la biodiversité, Plante & Cité, centre technique national sur les espaces verts et la nature en ville, et les Agences régionales et collectifs régionaux pour la Biodiversité coordonnées par l'Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France, avec la participation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Il est soutenu par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. Enfin, il s'appuie sur de nombreux autres partenaires, réunis au sein de son Comité scientifique et technique en charge de l'évaluation des candidatures.

[> Voir les partenaires](#)

La communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges est la 13e Capitale française de la Biodiversité. Elle succède à la Métropole Rouen Normandie (2023), la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (2022), La Roche-sur-Yon (2021), la Métropole de Lyon (2019), Besançon (2018), Muttersholtz (2017), Rennes (2016), Strasbourg (2014), Niort (2013), Lille (2012), Montpellier (2011) et Grande-Synthe (2010).

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

Avec le soutien  
et la contribution de



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Contacts presse

Office français de la biodiversité

Florence Barreto

06 98 61 74 85

[florence.barreto@ofb.gouv.fr](mailto:florence.barreto@ofb.gouv.fr)

Fabienne Di Cesare

06 59 68 43 08

[fabienne.di-cesare@ofb.gouv.fr](mailto:fabienne.di-cesare@ofb.gouv.fr)

Plante & cité

Ludovic Provost

02 41 72 38 15 / 06 01 33 68 17

[ludovic.provost@plante-et-cite.fr](mailto:ludovic.provost@plante-et-cite.fr)

[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ